



CSA-D 2nd degré, DSDEN, 24 janvier 2023

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Secrétaire Général, mesdames, messieurs,

L'actuel débat sur les retraites a ceci d'intéressant qu'il montre à visage découvert le projet que portent les néo-libéraux pour la société et pour l'école.

Il est de bon ton de moquer depuis quarante ans le vocabulaire marxiste de la lutte des classes. Pourtant certains ne ménagent pas leurs efforts pour le remettre au goût du jour, à commencer naturellement par Macron et ses gouvernements successifs qui en se livrant depuis plusieurs années à une guerre sociale sans précédent, illustrent à merveille le propos du milliardaire Warren Buffet : « *la guerre des classes existe, c'est un fait, mais c'est la mienne, la classe des riches, qui mène cette guerre* ».

Leur projet est simple, simplissime, caricatural: pour le capital les milliards, pour les autres le travail jusqu'à la mort.

Mais quelle ambition ! Quel courage ! Quelle vision toute droite venue du XIX^{ème} siècle! Ça valait bien un CNR et des appels à projets innovants. Des enseignant·es, des AESH, des ATSEM de 65 ans et plus devant des enfants de 3 à 17 ans. Quel tableau enchanteur!

Il n'y a pas longtemps les profs, bénéficiaires de l'active, quittaient le métier à 55 ans. Ils enquillent désormais gaillardement 10 ans de plus, et perdent par ailleurs chaque année depuis 40 ans 1 % de leur salaire.

Mais figurez-vous que ce n'était pas encore assez.

Car le rapport du COR, le Conseil d'Orientation des Retraites, de septembre dernier, nous en apprend davantage :

Le programme jusqu'en 2027 est de réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires, ce qu'illustre bien la dotation de postes pour la rentrée 2023.

Mieux encore, à rebours des belles promesses du candidat Macron et de son ministre de l'Éducation, ils envisagent de réduire de 10,75 % leur rémunération en quatre ans, c'est écrit noir sur blanc dans les prévisions fournies par le ministère du Budget.

Pour ses agents, l'État souhaite donc poursuivre sur la voie du déclassement et de la paupérisation, dans sa rage de destruction méthodique de tous les communs.

Il serait urgent que notre hiérarchie comprenne que la mèche allumée depuis trop longtemps se rapproche dangereusement de la bombe sociale, et que ce n'est pas parce qu'elle court sous la cendre, invisible, qu'elle ne peut exploser à tout moment.

Le mouvement du 19 janvier dernier était un signal fort, dans l'éducation comme ailleurs, y rester sourds serait une erreur que nous vous enjoignons sincèrement d'éviter.

De 2023 à 2027, la progression annuelle du traitement indiciaire moyen serait limitée à +0,1 % en euros courants, après l'augmentation de juillet 2022 et hors effets du Ségur de la santé²⁷, quel que soit le scénario macroéconomique. Cela implique une progression de +3,80 % en euros courants sur l'ensemble de la période 2022-2027 pour toute la fonction publique (-10,75 % en euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation prévisionnelle). Sur cette période, la part des primes est supposée constante (*cf.* le schéma ci-dessous). Ces deux hypothèses

Les graphiques suivants se basent sur les hypothèses de la Direction du Budget et indiquent les prévisions d'évolution de la part de fonctionnaires dans l'ensemble des effectifs de personnes en emploi, et les évolutions prévues des rémunérations en euros constant.

Figure A3-1 – Part des fonctionnaires de l'État, des collectivités locales et des hôpitaux dans les effectifs en emploi

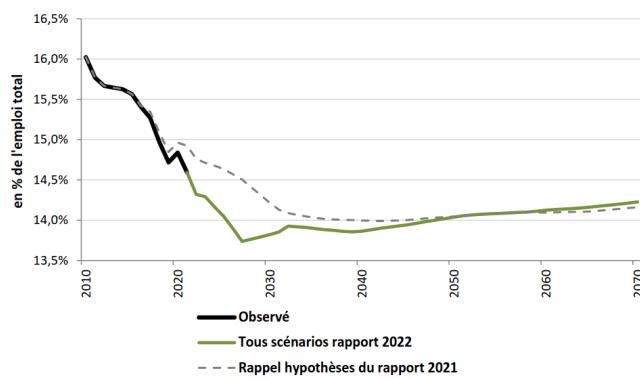
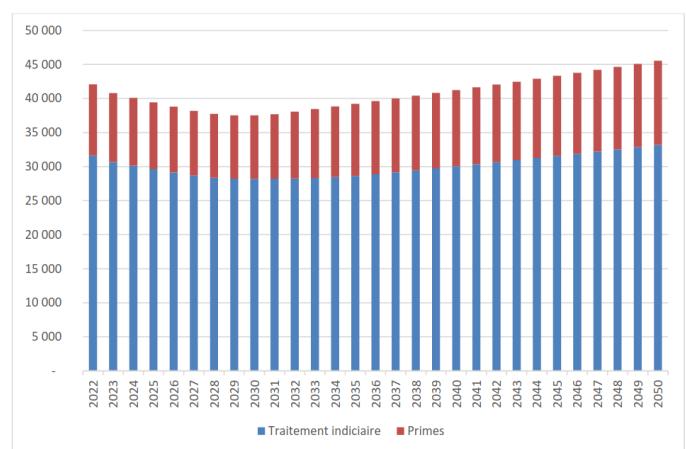


Figure A3.2 - Montant du traitement indiciaire et des primes dans la fonction publique de l'État, en euros 2022 et dans le scénario 1%



Notes : revenu total et traitement indiciaire moyens dans la Fonction Publique de l'État ; en euros constants 2022.

Source : https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2022-12/RA_COR2022%20def.pdf